



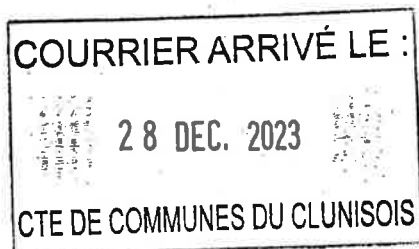
PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sébastien Courrier

Conseiller aux Territoires en charge des mobilités
Service urbanisme et appui aux territoires / Atelier
conseil aux territoires
Tél : 03 85 21 28 26
ddt-mobilite@saone-et-loire.gouv.fr

Direction Départementale
des Territoires



Mâcon, le **19 DEC. 2023**

Monsieur le président,

Votre communauté de communes est la première intercommunalité du département, dotée de la compétence « autorité organisatrice des mobilités », à avoir élaboré un Plan de Mobilité simplifié (PdMs).

Le 18 septembre 2023, le conseil communautaire du Clunisois a adopté le pré-projet du PdMs. Dans ce cadre, vous avez souhaité solliciter l'avis de l'État sur ce document par un courrier du 10 octobre 2023.

Ce document novateur, travaillé en concertation avec les acteurs du territoire, répond d'une part aux attentes réglementaires quant à sa forme et d'autre part il apporte une véritable vision territoriale des politiques de mobilité que vous souhaitez conduire sur votre territoire, notamment concernant les mobilités actives.

Monsieur Jean-Luc Delpuch
président de la communauté de communes du Clunisois
5 place du marché
71250 Cluny

37 boulevard Henri Dunant – CS 80140
71040 MÂCON Cedex
Tél : 03 85 21 28 00

Quelques points évoqués ci-dessous pourraient être davantage développés ou ajoutés pour améliorer le contenu du PdMs de la communauté de communes du Clunisois.

D'une manière générale le document gagnerait à souligner son intégration des stratégies départementales et régionales (schémas et plans) et leur déclinaison dans le plan d'actions.

Le dispositif de suivi et d'évaluation que vous souhaitez développer est à préciser, afin que le PdMs puisse être un outil évolutif à actualiser au service d'une politique dynamique de la mobilité.

Enfin, deux sujets pourraient être développés, celui de l'intermodalité et l'enjeu de la gestion du dernier kilomètre lié à la distribution de biens ou services.

Mes services restent disponibles pour évoquer ces différents points avec vous, des remarques plus détaillées ont été échangées directement avec vos services.

En conséquence, j'émet un avis favorable sur le projet de PdMs de la communauté de communes du Clunisois.

Mes services travaillent actuellement avec vous, afin que vous puissiez partager cette démarche avec les autres collectivités du département. J'encourage cette initiative pour appuyer la mise en œuvre d'actions en termes de mobilité inclusive, active, partagée et pour rappeler la nécessité de réflexions à différentes échelles, dont celles supracommunales.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental
des territoires

Jean-Pierre Goron

Copie : Madame la secrétaire générale, sous préfète de l'arrondissement de Mâcon